

UNE VISION pour le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent

3

Photo : François Tremblay, Sépaq



Activité hivernale à la baie Éternité



PARC MARIN DU
Saguenay-Saint-Laurent



Baie de Tadoussac
Photo : Denis Dufour, Parcs Canada

Un milieu protégé au bénéfice des communautés et du public

Le texte qui suit présente l'état souhaité du parc marin dans 15 ans. Il projette les attentes des citoyens et des gouvernements du Canada et du Québec quant à la protection et à la mise en valeur des écosystèmes de cette aire marine. Cette vision oriente le plan directeur et soutient la gestion du parc marin en fixant des objectifs réalistes et mesurables.



Parcs
Canada

Parks
Canada



• Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
• Société des établissements de plein air du Québec

Partagez-vous notre vision d'avenir?

Nous aspirons à ce que dans 15 ans, avec l'appui des populations qui l'entourent, le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent :

- protège les écosystèmes marins uniques, la faune et la flore d'une partie de l'estuaire du Saint-Laurent et du fjord du Saguenay;
- recourt, en l'absence de certitudes scientifiques, au principe de précaution dans la gestion d'activités pouvant modifier la diversité biologique et l'environnement marin de l'estuaire et du fjord;
- utilise la recherche scientifique en vue d'une meilleure gestion, d'une meilleure protection et d'une meilleure mise en valeur des ressources du territoire;
- soit un modèle d'utilisation écologiquement durable des ressources naturelles renouvelables entraînant des effets positifs sur l'environnement, l'économie et l'emploi régional;
- s'inscrive dans la perspective du développement durable, où les interventions de conservation et l'utilisation des ressources sont écologiquement viables, socialement acceptables et économiquement rentables;
- contribue de façon significative à la préservation de la biodiversité de l'estuaire et du fjord, notamment en posant des actions de protection des habitats pour favoriser le rétablissement des espèces en péril, comme le béluga du Saint-Laurent;
- demeure l'un des meilleurs endroits au Canada pour l'observation des mammifères marins et un lieu de résidence du béluga du Saint-Laurent;
- perpétue une relation harmonieuse entre l'Homme et la mer et l'apport des communautés locales et des Premières nations;
- soit reconnu comme un modèle de coopération et de participation avec les communautés tout en exerçant une influence qui rayonne au-delà de ses limites territoriales;
- soit un lieu d'échanges, de connaissances et d'expériences suscitant la découverte, la compréhension, l'appréciation et la protection des patrimoines naturel et culturel du milieu marin;
- encadre la pratique sécuritaire d'activités de découverte et de loisirs, compatibles avec les objectifs de conservation des ressources;
- soit toujours composé de paysages marins et côtiers remarquables;
- devienne un candidat potentiel au titre de site du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Estuaire maritime en hiver